## Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 21 mars 2005

Présents: M.L. Dubois, R.Dassonville, L. Rossetti, G. Bellaton, J.J. Roche, L. Bourgeois, J.M. Chanal, C. Janin, I. Passot, B. Riboreau, J.P. Soulier.

Représenté : A. Bunet, pouvoir à L. Bourgois.

Absents: Y. Béard, A. Cachot, M. Jannin.

Secrétaire de séance : J.P. Soulier.

Le CR du Conseil Municipal du 11 février 2005, après lecture, est approuvé à l'unanimité.

Le Maire donne lecture de l'ordre du jour et propose d'ajouter une délibération concernant la clôture du plateau sportif. Approbation à l'unanimité.

# **Délibérations:**

#### Finances:

Comptes de gestion et comptes administratifs 2004 de la Commune : Le compte administratif de fonctionnement 2004 qui fait apparaître un excédent de 214 543,54 € +16 626,44 € (excédent 2003) = 231 169,98 € est approuvé à l'unanimité, en l'absence du Maire. Le compte administratif d'investissement 2004 qui fait apparaître un déficit de 147 588,71 € est approuvé à l'unanimité, en l'absence du Maire. Les comptes de gestions (fonctionnement et investissement) du trésorier payeur, identiques aux comptes administratifs de la Commune, sont approuvés à l'unanimité.

Affectation des résultats : à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de transférer 147 588,71 € du compte fonctionnement 2004 au compte investissement 2004 et de reporter 83 581,27 € sur le budget fonctionnement 2005.

Taux d'imposition : à l'unanimité, le Conseil Municipal décide le maintien des taux d'imposition définis en 1996.

Budget 2005 : Le budget de fonctionnement 2005 s'élève à 507 650 € (à noter une augmentation des charges concernant les personnels municipaux liée à la création

d'une 5ème classe qui nécessite l'embauche d'une ATSEM à mi-temps). Le budget d'investissement s'élève à 829 840 € (en section recettes il est prévu un emprunt de 250 000 € permettant, entre autres, l'acquisition du bâtiment qui abritera la future mairie). Le budget de la Commune est approuvé à l'unanimité.

Nouvel emprunt : des emprunts arrivent à échéance en 2005 (dont celui contracté pour l'agrandissement de l'école, d'un montant de 235 000 €) de plus, que ce soit l'encours de l'endettement par habitant (396 €/an /habitant à Douvres) ou le taux d'endettement de la Commune (13,7%), ces chiffres sont nettement inférieurs à la moyenne nationale concernant des communes identiques. Dans ces conditions, le Conseil Municipal autorise le Maire à solliciter un prêt à taux fixe (3,60 %) sur 15 ans pour une somme de 230 000 € au près de la Banque Populaire Bourgogne Franche Comté

Comptes de gestion et comptes administratifs 2004 d'assainissement : les comptes administratifs de fonctionnement et d'investissement qui font apparaître respectivement des excédents de 24 162,38 € et de 22 022,90 € sont approuvés à l'unanimité. Les comptes de gestion correspondant, identiques aux comptes de la Commune, sont approuvés à l'unanimité.

Affectation des résultats : à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de reporter 46 559,92€ sur le compte d'exploitation 2005. Compte tenu des résultats de l'année 2004, le Conseil Municipal étudiera la possibilité de baisser le taux de la redevance d'assainissement.

Choix d'un maître d'œuvre pour les travaux d'aménagement de la 5ème classe : à l'unanimité, le Conseil Municipal accepte que le cabinet Le Blanc réalise une étude de faisabilité et prépare le dossier du permis de construire (coût 1400 €) et conduise les travaux (coût 450 €) et autorise le Maire à signer tous documents afférents.

Etudes de faisabilité pour une nouvelle Mairie : pour préparer un dossier de demandes de subventions auprès des pouvoirs publics, le conseil Municipal accepte que le cabinet Le Blanc réalise une étude de faisabilité (coût 1300 €) et autorise le Maire à solliciter toutes subventions et à signer tous documents afférents.

Maison de la Place : travaux supplémentaires : à l'unanimité, le Conseil Municipal décide la pose d'un carrelage sur l'escalier et dans la chambre à l'étage à la place d'un revêtement souple (surcoût de 1875,90 €).

Produits irrécouvrables sur le budget assainissement : à l'unanimité, le Conseil Municipal décide le non recouvrement de la somme de 51,83 € sur le rôle de 1998.

Enfouissement des lignes téléphoniques : convention avec France Télécom : à l'unanimité, le Conseil Municipal autorise le Maire à accepter le devis proposé par France Télécom

et à signer la convention pour un montant maximal de 5929 €.

P.L.U. : à l'unanimité le Conseil Municipal retient la candidature de Mme Dailly-Martin pour élaborer le P.L.U.

Clôture du plateau sportif : par 7 voix pour, 3 voix contre et 2 abstentions, le Conseil Municipal décide de faire installer un grillage de 3,50 m de haut, avec une porte d'accès, autour du plateau sportif et choisit l'entreprise Buathier pour effectuer ce travail (coût 8987 €).

### **Questions diverses:**

Permis de construire et demandes de travaux : depuis le 10 janvier 2005

P.C.: MMme C. Alehaux: maison individuelle, MMme P. Chevillard: extension de maison, MMme P. Brunelière: extension de maison, M. Lacour: auvent, MMme Porte: modification, suppression faux cintres, MMme F. Bérard: modification, transfert chassis étage.

D.T.: M. J. Errigo: piscine, M. M. Moine: barbecue, M. F. Tournier: piscine et abris bois, M. R. Blanc: piscine, M. Marchand: piscine.

C.C.A.S.: L. Bourgeois présente les décisions prises par les responsables du C.C.A.S. lors de la réunion du 19 mars 2005 : des impératifs budgétaires imposent que l'âge des ayants droit au repas des anciens soit réévalué et repoussé de 1 an chaque année jusqu'à atteindre 70 ans, de plus ,la participation financière des conjoint(e)s, plus jeunes, est portée à 25 €.

Le 1er avril 2005 à 20h30, un responsable de la D.D.E. présentera un projet pour la sécurisation des entrées de Douvres au cours d'une réunion publique à la salle des fêtes.

Ramassage des encombrants le 4 avril 2005 : s'inscrire en Mairie.

Fleurissement : M. Charvolin s'est chargé de la commande de plantes : plantation le 11 mai à partir de 10 heures, appel à toutes les bonnes volontés.

Le mercredi après midi, les quelques présents se sentent bien seuls pour jouer aux cartes, au scrable, etc... Venez vous amuser.

Fin de séance 23h15.

# **Questions du public :**

M. Charvolin signale que " La Vie du Loup " souhaiterait afficher une carte I.G.N. des environs dans le centre de Douvres mais où ? La commission " Bois et Chemins " devrait donner une réponse.

M. Bocaccio s'indigne du manque de civisme de certains habitants et souligne l'utilisation abusive (déchets de jardin) du nouveau container placé à côté des bennes à verres.